

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Atelier artistique pour l'année scolaire 2022-2023

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 76

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2022

Réuni le : 04/04/2022

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne un avis favorable au projet d'atelier artistique pour l'année scolaire 2022-2023.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Atelier ARTISTIQUE :

Le Principal présente la description du projet proposé par Monsieur Tony RENO, professeur d'Arts Plastiques.

Objectifs et compétences visées:

- * Sensibiliser les élèves à la pratique du numérique en liaison avec l'art.
- * Recourir à des outils numériques à des fins de création artistique.
- * Communiquer, échanger, publier et participer à des travaux collaboratifs.
- * Savoir travailler en autonomie sur un projet artistique numérique.
- * Être capable d'ouverture et de curiosité.

Le Président du Conseil d'Administration soumet à l'avis des membres ce dossier de projet de l'atelier artistique pour l'année scolaire 2022 – 2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0